

Parution : numéro 03

25 octobre 2017

## Conseil d'établissement

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le 7 novembre, à 18 h 30, au local polyvalent de l'école. Le vendredi précédent la rencontre, l'ordre du jour est placé sur le site Internet de l'école : <http://saint-jean.cscotesud.qc.ca>

## Halloween

Les enfants se déguisent en après-midi seulement. Les maquillages peuvent être faits à la maison le matin, mais les enfants apportent leur déguisement au service de garde pour le revêtir à l'heure du dîner. Nous vous demandons d'éviter les masques et les accessoires qui peuvent être dangereux. Pendant la journée, il y aura des activités organisées par le parlement étudiant, les enseignants et les parents bénévoles.



## Campagne de financement

N'oubliez pas de retourner le bon de commande au plus tard le vendredi 27 octobre.

À noter : les chèques seront déposés le jeudi 2 novembre.

## Eau potable

Bonne nouvelle : dès aujourd'hui, l'eau est potable à notre école!  
Nous vous demandons tout de même de fournir une bouteille d'eau à votre enfant, il pourra la remplir à l'école.

## Campagne tirelire Leucan

Cette année, nous avons décidé de nous associer à Leucan. Chaque enfant recevra une tirelire pour l'Halloween, à rapporter à l'école le 1<sup>er</sup> novembre. Une feuille avec les explications de Leucan est annexée au courriel.

## PRÉVENTION - Poux

Les enfants du primaire ont beaucoup plus de risque d'attraper des poux. Comme les poux se multiplient très vite, la situation peut devenir rapidement difficile à contrôler autant à l'école qu'à la maison.

### Quelques conseils à rappeler aux enfants :

- Éviter de coller la tête contre celle des autres ;
- Placer les tuques, les casquettes et les foulards dans leur manche de manteau ;
- Ne pas partager leurs objets personnels tels que peigne, brosse, barrettes et chapeaux ;
- Garder les cheveux longs attachés !

### Examiner régulièrement la tête des enfants.

Si nous avons un doute, l'école peut réaliser des actions pour contrôler les poux et limiter le nombre d'enfants atteints. Entre autres, l'école s'assure que des personnes formées examinent, au besoin, les cheveux des enfants. Le parent qui ne souhaite pas que son enfant soit examiné doit aviser l'école **avant le 26 octobre**, sinon l'école va considérer que l'enfant pourra être examiné si c'est nécessaire.

## Rappel important concernant l'heure d'arrivée

Les élèves qui marchent pour venir à l'école **ne doivent pas arriver avant 8 h le matin et 12 h 32 le midi**. En dehors de ces heures, la sécurité de votre enfant demeure sous votre responsabilité.

De plus, nous demandons aux parents qui viennent reconduire leur enfant en voiture d'être très vigilants et **d'utiliser le corridor de débarquement (près de l'église)**. Si vous stationnez votre voiture pour attendre la cloche, nous vous demandons d'attendre que tous les enfants soient entrés dans l'école avant de partir. C'est une question de sécurité !

## Rappel concernant les retards des élèves

Lorsque votre enfant est en retard à l'école, il doit passer par le secrétariat pour aviser de son arrivée et il se dirigera seul vers sa classe (avec madame Christine pour les petits au 1<sup>er</sup> étage). Nous demandons aux parents de ne pas circuler dans les corridors pendant les heures de classe. Si vous avez un message pour l'enseignant de votre enfant, vous pouvez le laisser à madame Christine.